

Dates à retenir

Juin

- Mar 20** Fête des écoles à Montmain
- Ven 23** Fête du village
Football sur grand écran France-Togo
Fête de la musique
- Sam 24** Regroupement Ludisports
Tournoi de judo inter-club
- Dim 25** Chemins en liberté,
randonnée pique-nique
Foire à tout

Juillet

- Sam 1** Fête des écoles à Fresne le Plan
- Ven 14** Fête Nationale

Septembre

- Sam 9** Forum des associations
- Ven 15** Ciel écran
- Ven 22** Conseil ouvert au public

Octobre

- Sam 7** Vente de plantes par la MJM
- Lun 9 au dim 15** Fête de la science
- Ven 20** Ciel écran
- Sam 21** Sortie champignons

Novembre

- Ven 3** Fleurissement: remise des prix
- Ven 17** Ciel écran
- Sam 18** Soirée cabaret :
spéciale Georges Brassens

Remise des prix pour le fleurissement

Marché Bio

- 1^{er} samedi de chaque mois
Collecte de vêtements
Distribution de sacs

Club de l'Age d'Or

- Les deuxièmes jeudis
3^{ème} jeudi si 2^{ème} férié
ASCM Chemins en liberté
Les derniers dimanches
Rando pédestre
Cyclo CCF2M
Chaque dimanche
8h30, mairie- sorties vélo

Edito

Montmain appartient encore à cette poignée de communes non regroupées dans une structure intercommunale !!!

Depuis plusieurs mois, nous travaillons activement avec les communes voisines, (Les Authieux sur le Port St Ouen, Boos, Gouy, La Neuville Chant d'Oisel, Quévreville la Poterie, St Aubin Celloville, Ymare) à notre intégration au sein de l' Agglo.

En effet, il est apparu au conseil municipal que seule cette structure pouvait mutualiser les services que nous avons déjà délégués (eau, assainissement, ordures ménagères) et permettre, à terme, une réduction du coût de ces services.

Tout en restant maître de nos projets et de notre organisation, nous pourrions bénéficier des compétences autres telles que :

- le transport
- l'aide financière aux petites communes
- l' aide technique ...

A terme, nous pourrions utiliser des services solidaires de l'intercommunalité, services que notre petite commune seule ne pourrait mettre en place .

Aujourd'hui, cette adhésion n'a pas d'influence sur la fiscalité locale des citoyens: seule la taxe professionnelle sera concernée.

Le Conseil Communautaire dans son ensemble a accepté que les huit communes du plateau intègrent la structure à compter du 1er janvier 2007.

Les Communes membres voteront au sein de leur conseil municipal la confirmation de cet accord.

Tout laisse penser que nous serons dans l'Agglo à cette date.

Monsieur Pierre Albertini, notre député, en invitant les représentants de la ville de Rouen à s'abstenir, n'a pas soutenu la demande unanime des 8 communes rurales de sa circonscription.

En ce qui nous concerne, oui très sincèrement, nous pensons que la décision d'adhésion à l'Agglo est une chance pour MONTMAIN.

Jean Claude Le Fel



L'arbre aux enfants

Les élèves du CE2 de Mme Geelhand, dans le cadre de leur projet pédagogique, se sont transformés en sylviculteurs. Encadrés par du personnel de l'Office National des Forêts, avec l'aide d'Arnaud Dournel, les enfants ont observé la forêt.

Afin de créer un mini arboretum, ils ont planté une quinzaine de jeunes plants dans le bois communal : érables, sycomores, hêtres pourpres, sorbiers, cornouillers et chênes...

Le samedi 17 juin, la classe présentera ses travaux aux parents, aux habitants, aux élus, en présence des forestiers de l'ONF salle Georges Brassens.



Ciel écran

La commune adhèrera à " Ciel écran ", société de vidéo-transmission.

Le but de cette opération est de pouvoir projeter sur écran géant des spectacles ou des concerts enregistrés: cabaret, théâtre, musique classique, variétés... .

Ces retransmissions auront lieu le vendredi une fois par mois, à partir de septembre.

Des informations complémentaires ainsi que le programme pour le second semestre 2006 vous seront diffusés en temps utile. Ces vidéo-transmissions seront un plus dans la vie culturelle de la commune, mais ne remettront pas en cause les spectacles vivants programmés jusqu'à main-



Fleurissement

L'été est de retour, c'est la période de l'année où les jardins, balcons, et fenêtres explosent de couleurs et de variétés de fleurs.

C'est aussi la période choisie par la commission fleurissement pour effectuer son passage dans les rues de notre village, afin de sélectionner **les jardins visibles de la rue** qui seront récompensés pour l'année 2006.

Alors, amis jardiniers, laissez libre cours à votre imagination pour fleurir vos propriétés.

C'est avec plaisir que les membres de la commission jugeront vos jardins et remettront les récompenses le 3 novembre.

Parole d'association: Montmain Ciel ouvert.

Cette association a pour objet :

- Levée des suspicions connues ou actuellement inconnues du sous-sol.
- Recherche physique des cavités.
- Recherche des responsabilités.
- Études pour le comblement .
- Recherche de tous moyens techniques et financiers pour arriver à ce but.
- Être l'interlocuteur auprès des administrations.
- Comblement des marnières reconnues.

En bref apporter toutes formes d'aide aux propriétaires de la commune de Montmain.

adresse du site: www.montmain-normandie.info/

Hommage à Antoine Di-Ruocco

Monsieur Antoine-Gérard Di-Ruocco est décédé le 15 avril 2006, à l'âge de 54 ans. Outre l'ami qu'il était, et dont nous saluons la mémoire, c'est aussi au citoyen à qui nous rendons hommage.

Antoine-Gérard Di-Ruocco que tous appelaient Gérard, s'était en effet investi dans diverses commissions: permis de construire, environnement, fleurissement. Il faisait profiter ses collègues de ses idées, de ses connaissances.

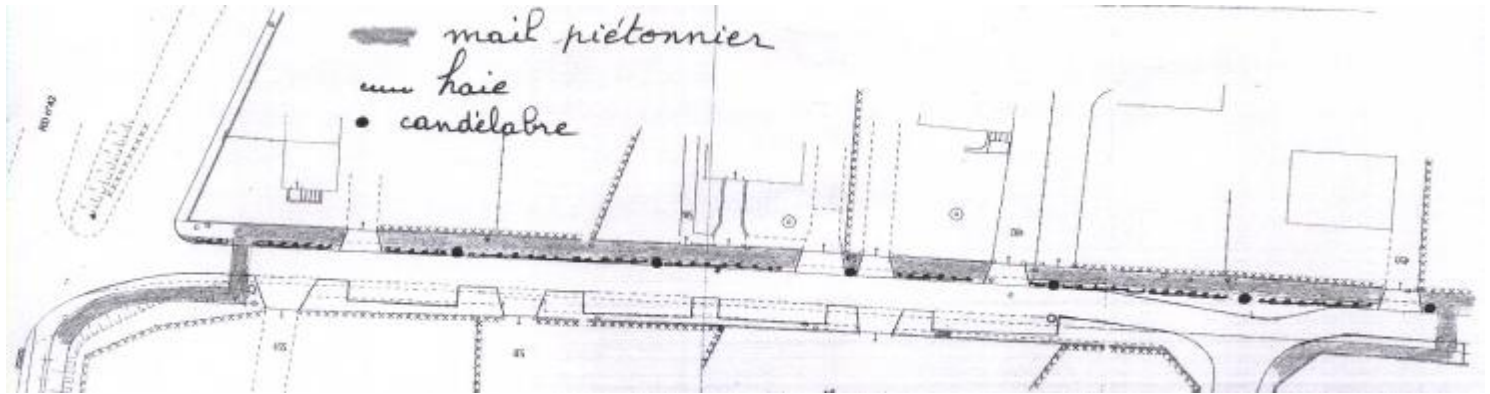
Nous tenons ici à l'en remercier et adressons à son épouse, à sa famille, toute notre reconnaissance.

TRAVAUX

Rue des Prairies

Depuis le début avril, les employés communaux ont entrepris l'aménagement de la rue des Prairies. Le projet a pris forme après une visite de quartier : *"Pourquoi ne pas mettre cette rue en sens unique ?"*

La commission environnement s'est chargée de faire des propositions aux riverains et, tenant compte des impératifs techniques, le projet suivant a été retenu :



L'ensemble de la rue sera aménagé sur 3 années avec effacement des réseaux : électricité, téléphone. La chaussée, réduite à 3m50, sera à sens unique. La bande piétonnière latérale permettra la liaison du village avec le bois communal et avec le sentier de Grande Randonnée.

Chemin de la messe

La voirie *du chemin de la Messe* fortement sollicitée par le comblement des marnières du lotissement du "Clos du bois Beaulieu" va être remise en état. Ces travaux seront pris en charge par le lotisseur et le syndicat d'eau.

Route de Lyons

Depuis plus de deux ans, une commission réfléchit à l'aménagement de la route de Lyons.

Il reste à retenir le bureau d'étude qui sera le partenaire de la commune dans la définition du projet, le choix des entreprises et la surveillance du chantier.

Par ailleurs, la commune a sollicité auprès du Département la mise en place d'un dispositif temporaire, afin de tenter de limiter la vitesse.

Rue du Bois l'Évêque

Le projet d'aménagement de la rue du Bois l'Évêque prévoit de bordurer la route, de réaliser un trottoir et de sécuriser pour les piétons le carrefour du Calvaire.

Une consultation sera menée pour désigner les entreprises de travaux.

La sécurité routière à Montmain

Le samedi 24 mars 2006 s'est déroulée, dans la salle du Conseil, une manifestation informant les jeunes des dangers de la conduite d'un deux-roues.

Quatre ateliers étaient proposés aux jeunes manémontais :

- la description des aspects sécuritaires et techniques d'un deux-roues,
- une discussion pour sensibiliser et faire prendre conscience des dangers de la route,
- un simulateur de conduite d'un deux-roues,
- le port d'une paire de lunettes permettant d'appréhender une conduite en état d'ébriété.

A cette occasion, le C.A.L.M et la M.J.M se sont associés pour la réussite de cette rencontre.

Événements



Théâtre

Coté salle, de nombreux Manémontais

Coté scène, le médecin malgré lui



Goûter des Anciens



Sortie parc Astérix

Petits et grands ont flâné dans le village en profitant des attractions.

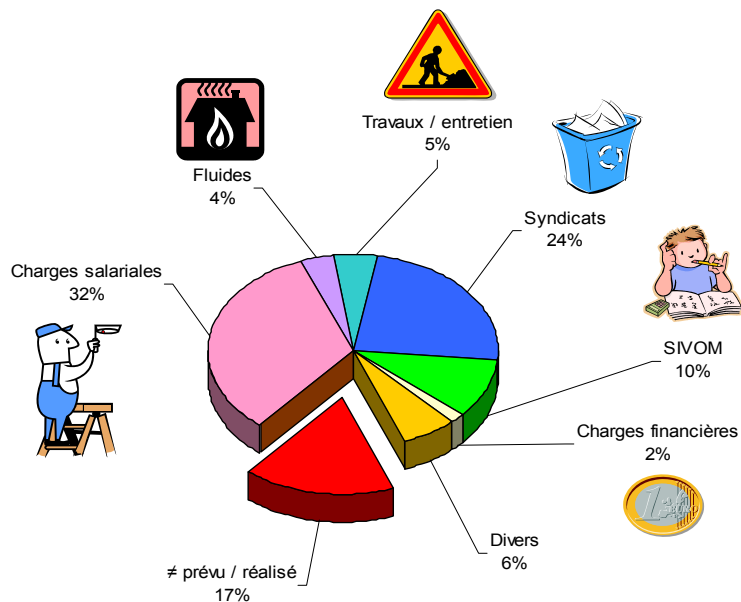
Compte administratif 2005

Fonctionnement :

Dépenses :	792 467.64 €
Recettes :	894 696.00 €
Excédent 2005 :	+ 102 228.36 €
Report excédent 2004 :	+ 88 719.60 €
Excédent total :	+ 190 947.96 €

Investissement :

Dépenses :	284 871.96 €
Recettes :	158 743.93 €
Résultat 2004 :	-126 128,03 €
Report excédent 2003 :	41 218.49 €
Total :	- 84 909.54 €



M.J.M

L'association M.J.M (Maison des jeunes de Montmain) est ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans. Les ados y viennent quand ils le souhaitent, en présence de l'animatrice et décident de leurs activités :

- sportives (badminton, football, volley...);
- ludiques ou culturelles (bowling, patinoire, Docks Laser, expositions...).

Non seulement un espace de loisirs, la M.J.M met aussi en place des projets afin de financer une partie des vacances d'été.

Cette année, les ados partent du 5 au 13 juillet à Barfleur pour pratiquer des activités nautiques et culturelles, pour un budget estimé à 250 € par personne.

La M.J.M est ouverte le Mercredi et Samedi de 14h à 18h, le Vendredi de 18h30 à 20h.

L'adhésion est de 10€/an. Pour tout renseignement, Marion : 02-35-79-09-29.

Fête du village

- Elle débutera le vendredi 23 juin avec 4 temps forts :
 - A partir de 18H30, jusqu'à 20H45, présentation du travail des élèves des cours de danse et de musique de la "Ronde enchantée".
 - A 19H00 l'apéritif sera offert par la municipalité, ensuite les jeunes de la M.J.M proposeront une restauration rapide.
 - Puis à 21H00 précisez retransmission gratuite sur écran géant dans la salle de sport du match de football France-Togo.
 - Enfin à 23H00 le groupe rock "BYRRH'S" sera dans la salle Georges Brassens et fera danser les Manémontaises et Manémontais.
- Cette fête se terminera le dimanche 25 juin par une foire à tout organisée par les jeunes de la M.J.M (inscription en mairie).

C.A.L.M. : ses activités

Depuis mars, le C.A.L.M. propose aux enfants une sortie par mois.

Le 29 mars, ils sont partis à Natur'aquarium à Trouville-sur-Mer, en avril les 25 enfants ont découvert les parcours d'Arbr'en Ciel à Préaux et le 17 mai, le labyrinthe de Massy les a accueilli.

Les vacances de Pâques :

Le C.A.L.M a ouvert ses portes du 18 au 28 avril. Le thème était "l'Espace et la Mer". Les enfants ont réalisé la maquette d'un système solaire imaginaire appelé "système C.A.L.M. " et des mobiles sous-marins.

Les ados de la M.J.M. ont préparé la veillée du 19 avril, en créant un jeu de l'oie grandeur nature, la seconde semaine: sortie au Parc Saint Paul.

Les vacances d'été :

Le centre ouvre du 10/07 au 25 /08. Cette année, trois mini-camps de quatre jours sont proposés aux enfants :A Brionne (activités kayak et voile), Veulette (mini-golf et baignade) et Quiberville-sur-mer (activités de bord de mer).

Pendant les autres semaines, des activités et des sorties sont au programme.

Dès le 28 août, les activités périscolaires et des mercredis reprennent pour les enfants inscrits à l'école primaire .

La grande nouveauté de la rentrée est l'accueil, aux mêmes horaires, des enfants scolarisés en maternelle et en 6ème. Pour tout renseignement, Marion : 02 35 79 09 29.

Brèves

▪ **Recensement militaire** : sont concernés garçons et filles nés en avril, mai, juin 1990 qui doivent se faire recenser à la mairie le mois de leur 16 ans, avant le 30 juin 2006, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité. L'attestation est nécessaire pour tout concours administratif.

▪ **La gendarmerie vous informe** : Afin d'améliorer l'accueil des *personnes à mobilité réduite*, les gendarmes se présenteront à votre domicile afin de recueillir : une plainte, les éléments nécessaires à la constitution d'un dossier nécessitant un avis de la gendarmerie (demande de détention d'armes, déclaration de perte d'un passeport...), une audition dans le cadre d'une affaire judiciaire ou administrative.

▪ **Bons d'achat** : Les personnes âgées de plus de 65 ans, n'ayant pas reçu l'information pour l'octroi de bons d'achat 2006, peuvent se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

▪ **Aide au permis de conduire** : Le Conseil Général propose selon les ressources, une aide financière au permis de conduire. Elle concerne les jeunes pratiquant la conduite accompagnée dès 16 ans et avant leur 17 ans. Des formulaires sont votre disposition.

▪ **L'association Saint Vincent de Paul** vous prie de bien vouloir mettre vos dons de vêtements dans des sacs poubelle fermés.

Intercommunalité :

Livraison de repas à domicile :

Le SIVOM étudie actuellement la mise en place de **livraison de plateaux-repas** au domicile des personnes qui en feront la demande. Vous pourrez faire appel à ce service dès le mois de septembre 2006. Ce service ne sera pas réservé aux personnes âgées, mais ouvert à toute personne qui le souhaiterait, sans justificatif.

Bien évidemment, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires seront respectées, et les élus seront exigeants sur la qualité de ces repas qui seront confectionnés sur place, par la cantine scolaire intercommunale située à Mesnil Raoul.

Vous souhaitez des renseignements ? Vous pensez pouvoir être intéressé(e)s par ce service ? Venez nous voir aux heures de permanence, ou téléphonez à la mairie; nous viendrons à votre domicile vous en expliquer le fonctionnement.

Le SIVOM

Social

Comme chaque année, le C.C.A.S met en place, une aide financière au règlement de cantine qui concerne les familles dont les enfants fréquentent les restaurants scolaires du SIVOM, et dont les ressources correspondent au quotient familial établi par le C.C.A.S. Un courrier en ce sens a été envoyé aux parents ayant des enfants en maternelle et primaire. Si toutefois ce courrier ne vous est pas parvenu, contactez le secrétariat de mairie.



Une Question ? Une réponse.

C'est une nouvelle rubrique que nous vous proposons. Le fonctionnement est simple : vous avez une question ou vous voulez des informations sur un sujet particulier pouvant concerner l'ensemble des Manémontais. Vous nous adressez par écrit ou internet votre interrogation.

Ce sont vos questions qui seront traitées dans cette rubrique. Nous nous efforcerons d'y répondre clairement, et/ou de vous orienter vers des interlocuteurs.